

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Décade du 1er au 10 Juillet 2024

Situation météorologique

Cette décade a été marquée par la manifestation d'épisodes pluvieuses sur presque toute l'étendue du territoire.

Au Nord, la phase humide du 07 juillet a permis d'avoir les premières pluies utiles à Podor(33.2mm), Dagana (24mm) et Richard Toll (27mm). Les régions de Matam et Louga ont quant à elles connu 3 jours de pluies avec des quantités importantes par endroits (Ranéroù 77.7mm; Linguère 43.4mm; Ogo 34.2mm; Kanel 32.7mm).

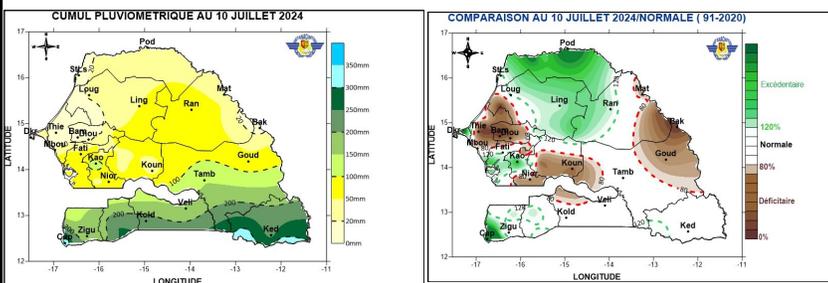
A l'Ouest (régions de Dakar et Thiès) l'onde du 07 juillet a permis d'enregistrer des pluies utiles au niveau des localités de Dakar, Mbao km19, Rufisque et Guédiawaye (respectivement 37.1mm, 28mm, 35.5mm, 45.2mm). Par contre Thiès reste toujours dans l'attente de pluies supérieures au seuil de 15 mm.

Au Centre du pays, les événements pluvieux des 6, 7 et 8 juillet ont arrosé plusieurs localités. Des pluies utiles variant entre 15.5 mm à Thiadiaye à 95 mm à Kaolack ont favorisé le début des semis en humide.

A partir du 06 les activités pluvio orageuses ont été régulières à l'Est jusqu'en fin de décade. Cependant Bakel n'a toujours pas enregistré de pluie optimale pour le semis en humide. A Kédougou, on a noté la reprise des activités en fin décade avec des cumuls compris entre 44.7mm à Kédougou et 73.5 mm à Salémata.

Au Sud les activités pluvio orageuses ont prévalu sur presque toute la décade et les quantités reçues ont varié entre 40.9mm à Vélingara et 231.6mm au Cap Skirring. Des événements de plus extrêmes ont été notés le 2 juillet à Cabrousse (120mm) et au Cap Skirring (106.8mm).

Le cumul saisonnier varie entre 2.2mm à Kébémér et 359.9mm au Cap Skirring (voir carte cumul pluviométrique). La situation pluviométrique est excédentaire au Nord, au Centre-ouest et au Sud-ouest. Les zones déficitaires concernent Bakel, Goudiry, Kougheul, Nioro, Thiès, Bambey, Diourbel.



Perspectives de la deuxième décade de Juillet 2024

Du 10 au 12 juillet, des orages et pluies d'intensités variables seront notés sur tout le pays. Cependant durant la période du 13 au 15, les activités pluvio-orageuses se limiteront au Sud et au Centre. Par ailleurs, des épisodes de pluies intenses sont prévus sur l'ensemble du territoire du 17 au 20 juillet 2024.

Sommaire

- **Météo:** Décade pluvieuse sur la quasi-totalité du territoire
- **Hydrologie:** Légère hausse du niveau des eaux sur Bakel
- **Situation agricole:** Nécessité de resemis du mil au Centre suite à une pause de plus de deux semaines
- **Situation phytosanitaire:** Situation globalement calme
- **Suivi de la végétation:** Végétation faible au Centre et à l'Est
- **Suivi des marchés:** Faible approvisionnement en céréales des marchés locaux

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2024	2023	Normale 1991-2020
Saint Louis	-	24 juil.	03 aout
Podor	07 juil	07 juil.	04 aout
Matam	19 juin	21 juin	08 juillet
Ranéroù	06 juil	21 juin	08 juillet
Louga	07 juil	07 juil.	01 aout
Linguère	07 juil	01 juil.	20 juillet
Diourbel	-	10 juil.	21 juillet
Bambey	-	20 juil.	22 juillet
Thiès	-	03 juil.	29 juillet
Mbour	-	10 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	07 juil	24 juil.	26 juillet
Fatick	07 juil	17 juil.	13 juillet
Kaolack	07 juil	18 juin	16 juillet
Kaffrine	-	18 juin	11 juillet
Kougheul	06 juil	18 juin	12 juillet
Nioro du Rip	-	10 juil.	09 juillet
Tambacounda	18 juin	13 juin	29 juin
Goudiry	30 juin	13 juin	03 juillet
Bakel	-	16 juin	10 juillet
Kédougou	13 juin	13 juin	07 juin
Kolda	28 mai	10 juin	21 juin
Vélingara	28 mai	15 juin	30 juin
Ziguinchor	15 juin	17 juin	25 juin
Cap Skirring	18 juin	17 juin	28 juin

Situation hydrologique

Station hydrométrique de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 265 cm le 01 à 283 cm le 10 Juillet. La tendance est à la hausse de 18 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en deçà (72 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible et de la plus forte hydraulité, le niveau est largement supérieur de 60 cm et 24 cm en moyenne (Figure 1).

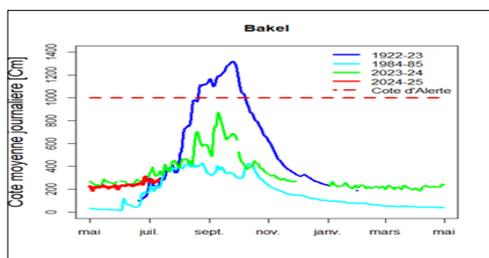


Figure 1 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Bakel

Station hydrométrique de Matam

A la station hydrométrique de Matam, la situation se présente comme suit: le niveau d'eau est passé de 223 cm le 01 Juillet à 220 cm le 10 Juillet. La tendance est à la baisse de 3 cm. Le niveau actuel du fleuve à la même période est inférieur à 75 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2023-2024). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible et de la plus forte hydraulité, il est supérieur de 115 cm et 37 cm en moyenne.

drologiques de la plus faible et de la forte hydraulité (Figure 2), il est supérieur de 115 cm et 37 cm en moyenne.

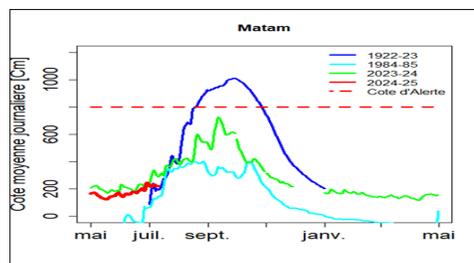


Figure 2 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Matam

Station hydrométrique de Podor

A la première décade de juin, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 285 cm le 01 à 274 cm le 10 Juillet. La tendance est à la baisse de 11 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2023-2024) sur la même période montre une baisse de 5 cm en moyenne. Par rapport aux années de faible hydraulité (Figure 3), le niveau de cette année est supérieur de 255 cm en moyenne.

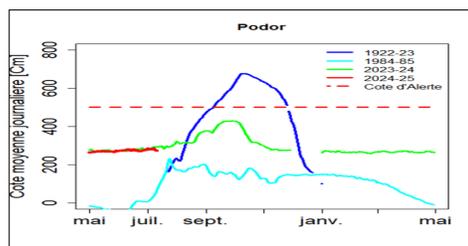


Figure 2 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Podor

Situation agricole

Semences d'arachide

A Kaffrine : A ce jour, 13 170,35 tonnes d'Arachides sont réceptionnées sur un quota prévisionnel de 14 856 tonnes (taux de mise en place de 88,65 %) et 11441,5 tonnes vendues (taux de cession de 86,87 %). Concernant les espèces diverses, seules 10,9 tonnes de Maïs et 10 tonnes de Niébé sont mises en place.

A Kolda : Les mises en place des semences d'arachide sont en cours dans la région avec 78,7 % et les cessions sont aussi en cours avec un taux 61,9 %.
A Tambacounda : Le taux de réception des semences d'arachide par département est de 100 % à Bakel, 79,69 % à Koumpentoum, 76,66 % à Goudiry et 68,1% pour Tambacounda.

Le Taux de cession des semences d'arachide par département est de 88,62 % à Bakel, 73,3 % à Koumpentoum, 26,16 % à Goudiry et 39,8 % pour Tambacounda.

A Fatick : Pour les semences, elle porte sur 93 % du quota d'arachide, et 30 % pour les semences de maïs.

A Diourbel : Les mises en place de l'arachide se poursuivent dans la région et sont presque bouclées avec 5 153,4 tonnes enregistrées au niveau des trois départements qui correspondent à un taux de 99 % par rapport au quota prévu qui est de 5 220 tonnes. Seul le département de Diourbel est pour le moment à 100 % de mise en place.

Situation agricole (suite)

Durant cette semaine, les ventes sont à 2 104,3 tonnes ce qui représente à 41 % par rapport à la mise en place.

A Kaolack, Quatre semaines après le démarrage le démarrage des mises en place d'intrants, les quantités reçues sont 9 738,5 tonnes d'arachide soit 92 % et 7 239,1 tonnes cédés soit 74 %.

A Thiès : à la date du 10/07/2024, la mise en place des semences d'arachide est terminée dans les trois départements avec notamment la réception de 2 513,7 T à l'échelle de la région, soit un taux de mise en place de 100 % par rapport aux prévisions de début de campagne. En ce qui concerne les opérations de cession, elles portent sur 56 % des réceptions. A la même date de l'année dernière, le taux de mise en place à l'échelle de la région était de 63 %.

Engrais

A Kaffrine : Pour les engrais NPK, la situation se présente comme suit :

- 6-20-10 : 3 309,65 tonnes acheminées sur un quota de 9 670 tonnes soit un taux de 34,22 %

- 15-15-15 : 2 362 tonnes placées sur un quota de 3 660 tonnes soit un taux de 64,54 %

- 15-10-10 : 1 914 tonnes réceptionnées sur un quota de 4465 tonnes soit un taux de 42,87 %.

- Urée : 1 763 tonnes reçues sur un quota de 4 035 tonnes prévues soit un taux de 43,69 %.

A Kolda : Pour le 6 20 10, les mises en place sont de 37,90 % sur une prévision de 4 968 tonnes, concernant le 15 15 15, les mises en place sont de 44,69 % sur une prévision de 6 828,75 tonnes ;

quant au 15-10-10, les mises en place sont de 34,84 % sur une prévision de 1 905 tonnes ; enfin des prévisions de 3 015 tonnes sont enregistrées pour l'urée dont le taux de mise en place est de 28,88 %.

A Fatick, Pour les engrais, les mises en place portent sur 39 % du NPK 6 20 10, 15 % du NPK 15 10 10, 26 % du NPK 15 15 15 et 2 % du quota d'urée.

Pour les cessions, elle porte sur 29 % des mises en place pour l'arachide, 11 % pour le NPK 6 20 10, 13 % du NPK 15 10 10 et 7 % du NPK 15 15 15.

Diourbel : Les quotas d'engrais (6-20-10), (15-10-10), (15-15-15) et l'urée sont plus importants cette année comparés aux campagnes précédentes et les mises en place sont en cours. En plus de ces formules, les notifications des engrais organiques et foliaires sont disponibles dans la 4ème semaine de mise en place.

A Kaolack, 5 808,2 tonnes de 6-20-10 reçus soit 68 % et 2 067 tonnes de cession soit 36 %. 1 600 tonnes de 15-10-10 sont reçues, 326,9 tonnes cédés. 3 999,9 tonnes de 15-15-15 soit un taux de 88 % sont reçus et 300, 9 tonnes soit 8 % cédés.

Pour l'urée 2 205,0 tonnes soit 49 % sont reçus à l'échelle régionale.

DYNAMIQUE DES SEMIS

A Fatick, La première vague de semis du mil et de l'arachide est au stade de levée.

A Kaolack. Globalement une pause sèche de 16 jours est enregistrée à la suite des pluies du 18 juin. A cet effet, des resemis de mil sont inéluctables dans les localités qui ont reçu les premières pluies.

Situation phytosanitaire

Les sauteriaux

Une situation phytosanitaire calme est notée au niveau des localités prospectées situées entre les départements de Birkelane, Kaffrine et Malem Hodar. Les prospections (450 ha) ont été faites sur jachère, friche et cultures (mil : semis, levée / arachide : semis). Les sauteriaux à diapause imaginale (*Ornithacris cavroisi* et *Acanthacris ruficornis*) en faible densité ont été observés sur jachère/friche à Sikilo, Ngodiba, Minna, Thissé, Sagna et Mbadiané avec quelques défoliations sur les essences forestières comme *Combretum glutinosum*, *Guiera senegalensis*, *Balanites aegyptiaca*. Ces sauteriaux en fin de cycle, ne constituent pas une menace pour les cultures hivernales et ne nécessitent pas de traitement phytosanitaire. Dans les autres zones visitées (Keur Djiby, Sinthiou Wanar, Mbeuleup, Kélimane, Diamagadio, Ndiao Bambaly, Niahène), aucun nuisible d'importance économique n'a été observé.

D'ici les semaines à venir et en fonction de la pluviométrie et de l'état des cultures, il faut s'attendre :

A des éclosions simultanées de sauteriaux à diapause embryonnaire dont le plus redoutable est *Oedaleus senegalensis*, très nuisible sur les cultures à base de mil ;

sible sur les cultures à base de mil ;

A l'apparition d'autres ravageurs sur une large gamme de cultures et d'essences forestières.

Les prospections vont se poursuivre dans toutes les zones et la vigilance sera toujours de mise.

Autres

La fusariose du manguier est la seule maladie observée sur les manguiers (Casamance)

Recommandations

- Surveiller les sites d'émergence des sauteriaux.
- Intensifier les prospections et les traitements phytosanitaires ;
- Former les acteurs sur les techniques de prospections, de traitements et en suivi environnemental.
- Renforcer la DPV en moyens d'interventions phytosanitaire

Situation pastorale

Les pâturages reverdissent de plus en plus au grand bonheur des animaux dans la majeure partie du pays (notamment au sud, au centre et certaines localités de la zone nord). Ils sont constitués d'un mélange de jeunes pousses d'herbes et de paille de brousse dont la qualité et la quantité ont beaucoup diminué. La disponibilité de cette paille de brousse est menacée en cette veille de l'hivernage avec le débroussaillage des champs.

Les réserves fourragères dans les départements de Dagana, Podor et Linguère sont de plus en plus rares. Par contre des départements de Matam et Ranérou, les pâturages restent encore fournis dans certaines zones. La paille de riz issue de la récolte de la saison hivernale est fortement convoitée par les animaux dans cette zone. Au même moment, les pâturages de décrue sont quasiment épuisés au même titre que les stocks de la paille de riz issue de la récolte de la saison hivernale. La production laitière est toujours très faible d'ailleurs les mimi laiteries sont presque toutes à l'arrêt ou fonctionnent au ralenti.

La quasi-totalité des éleveurs sont toujours en transhumance mais un note un début de retour des troupeaux de petits ruminants du walo vers le diéri. Par ailleurs, les éleveurs qui étaient en RIM y sont restés et continuent toujours d'exploiter les pâturages post-récolte.

Abreuvement du bétail

La disponibilité des ressources en eau reste toujours bonne avec

le début de remplissage des mares. L'abreuvement du cheptel se fait au niveau des mares ce qui réduit considérablement l'affluence au niveau des forages et puits pastoraux. L'abreuvement du cheptel dans le Walo se fait au niveau du fleuve Sénégal et ses défluent

Situation zoo sanitaire

Durant la période du 1er au 07 juillet 2024, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, douze (12) Directeurs régionaux de l'Elevage : Kédougou, Kaffrine, Fatick, Kolda, Kaolack, Dakar, Tambacounda, Thiès, Louga, Matam, Diourbel et Sédhiou ont rapporté des suspicions de :

botulisme chez les espèces asine, bovine, équine et ovine, clavelée, dermatose nodulaire contagieuse bovine, distomatose, ecthyma contagieux, entérotoxémie, fièvre aphteuse, gale équine, gourme, habronérose cutanée, myases, maladie de Newcastle, paratuberculose ovine, pasteurellose chez les espèces bovine, caprine et ovine, peste des petits ruminants, peste équine, peste porcine africaine, pullorose aviaire/Typhose, rage caprine, trypanosomose, variole aviaire.

Au total, quatre-vingt-sept (87) foyers de suspicions de maladies ont été rapportés.

Suivi de la végétation

Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

L'installation de la végétation à la première décade du mois de juillet 2024 se poursuit normalement dans la partie sud et sud-est du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont faibles à moyennes (Figures 1a, 1d et 1c). Cependant, ces valeurs restent relative- ment moins élevées que celles de l'année 2023, à la même période notamment au centre, au nord et à l'est du pays. Cette situation pourrait être expliquée par les quantités importantes de pluies enregistrées sur l'ensemble du pays à pareil période l'année précédente (GTP, 2023 & Figures 1d, 1e et 1f).

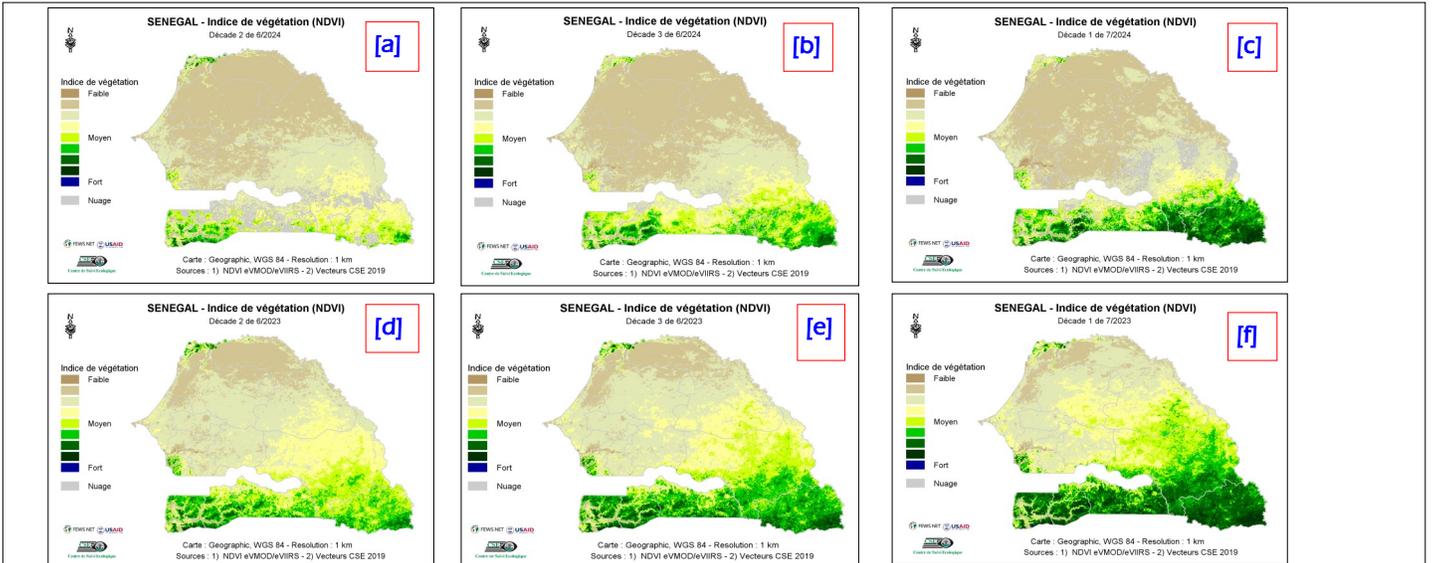


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième décade, (b) la troisième décade du mois de juin et (c) la première décade du mois de juillet 2024 en comparaison avec les valeurs de l'année 2023 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.

Situation des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

Le niveau d’approvisionnement des marchés en céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) commence à s’affaiblir avec l’épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente et l’occupation des paysans au travaux champêtres pour les préparatifs de la campagne agricole 2024/2025. Les disponibilités des légumineuses (arachide, niébé) ont nettement baissé dans les marchés de collecte. Les stocks des céréales importées (riz) ont aussi baissé. Les stocks des légumes locaux de grande consommation (oignon, pomme de terre) ont baissé par rapport aux deux dernières décades.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s’affichent comme suit : **335F** CFA/kg (mil souna), **360 F** CFA/kg (sorgho), **305 F** CFA/kg (maïs). La comparaison annuelle indique des baisses : mil (- **24%**), sorgho (-**18%**) et pour le maïs (- **15%**). Les variations quinquennales montrent des hausses légères de : mil (+ **15%**), sorgho (+ **13%**) et maïs (+**15%**).

Le prix du riz local décortiqué qui s’élève à **435 F** CFA/kg est en hausse de **9%** et **32%**, respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s’affichent à : **440 F** CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), **550 F** CFA/kg (riz brisé importé parfumé), **305 F** CFA/kg (maïs) restent élevés surtout pour le riz importé. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé (+**26%**), pour le riz parfumé (+**5%**) et une baisse pour le maïs (- **14%**). Les variations quinquennales montrent des hausses de : riz importé non parfumé (+**40%**), riz importé parfumé (+**20%**) et maïs (+**11%**).

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **965 F** CFA (niébé), **385 F** CFA (arachide coque), **815 F** CFA (arachide

décortiquée). La comparaison annuelle indique des baisses de 30% (arachide coque), 26% (arachide décortiquée) et de 12% (niébé). La comparaison quinquennale montre des baisses de **4%** pour l’arachide coque, de **1%** pour l’arachide décortiquée. Par contre une hausse de **16%** est notée pour le niébé.

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **300 – 650** » F CFA/kg (oignon local), « **500 – 800** » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **380 F** CFA/kg, **610 F** CFA/kg. Les variations annuelles sont de - **49%** (oignon local) et - **14%** (pomme de terre local). La comparaison quinquennale indique une baisse de **6%** (oignon local) et une hausse de **22%** (pomme de terre local).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : «**275 000 – 450 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **82 500 – 147 500** » F CFA/tête pour les ovins, « **37 500 – 45 000** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **360 980 F** CFA, **128 235 F** CFA, **41 325 F** CFA. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations annuelles de (- 1%) chez les bovins, de (+3%) chez les ovins et (+3) chez les caprins. La comparaison quinquennale indique des variations de hausse pour les bovins (+ **26%**), ovins (+**42%**) et chez les caprins (+**16%**).

Les termes de l’échange par rapport au riz importé ordinaire de l’année passée ont baissé de **22%**, **14%** et **18%** respectivement chez les bovins, les ovins et les caprins.

III – Perspectives : La deuxième décade du mois de juillet 2024 serait caractérisée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens à faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L’affluence dans les marchés ruraux devrait s’affaiblir avec l’épuisement des stocks des producteurs, l’installation de l’hivernage et les activités de la campagne agricole. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont amorcer leurs hausses saisonnières.

Recommandations générales

- Surveiller de manière accrue de la zone Nord Ouest où les premières pluies utiles ne sont pas encore installées;
- Profiter de la phase humide de la deuxième décade pour procéder au resemis en humide du mil;
- Orienter les mouvements de transhumance du bétail vers la partie orientale du pays (Sud région Tambacounda);
- Surveiller les sites d’émergence des sauteriaux et de Amsacta.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l’Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l’alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l’Agence Nationale de l’Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole(Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l’Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l’Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l’Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...